

RECENSION

Stéphanie Collin (2021). *Lumière sur la réforme en santé au Nouveau-Brunswick : Évolution, jeux d'acteurs et instruments*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 290 p.

Omer Chouinard
Université de Moncton

D'entrée de jeu, le livre de Stéphanie Collin est remarquable. Il est, à mon avis, un modèle, tant sur le plan théorique et méthodologique que sur l'organisation et l'analyse des matériaux recueillis en lien avec le cadre théorique. Le style de l'auteure est vivant, clair et précis. Les débuts et fins de chapitres nous permettent de procéder facilement aux transitions. Les figures, tableaux et encadrés sont des illustrations et des synthèses très pertinentes toujours bien disposées dans l'ouvrage. Les recours au cadre théorique de Crozier et Friedberg – d'abord *L'acteur et le système* (1977) puis *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective* (1987) – et complété par celui de Lascoumes et Le Galès – *Gouverner par les instruments* (2004) – sont très judicieux pour éclairer les réformes du système de santé au Nouveau-Brunswick. La méthodologie retenue est celle de l'étude de cas – *Case Study Research Design and Methods* – de Robert K. Yin (2014). En plus de l'analyse documentaire, un total de 39 entrevues semi-dirigées ont été effectuées entre 2014 et 2017 auprès des principaux acteurs de la réforme, dont certains ont été interrogés à deux, voire trois reprises, « afin de tenir compte de l'évolution du changement [...] dans le temps » (p. 49-50). Étudiant·e·s, professionnel·le·s et praticien·ne·s ont intérêt à s'y référer pour mieux comprendre l'évolution récente du système de santé au Nouveau-Brunswick, principalement pendant la période des années 2006 à 2020. L'ouvrage de la professeure Collin, agrégée à l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton, comprend une introduction, trois parties distinctes et une conclusion. Alors que la partie I du livre fait état du cadre théorique et de la méthodologie (chapitres 1 et 2), la deuxième partie rappelle la mise sur pied du système de santé, soit la phase d'élaboration, le lancement de la réforme et son implantation ainsi que les résultats atteints (chapitres 3 à 6).